

SOMMAIRE

(les chiffres renvoient aux numéros de page)

Remerciements.....	7
PRÉFACE.....	9
INTRODUCTION.....	11
CHAPITRE I	
L'ANTICIPATION DE LA DÉFENSE ET LA CONTESTATION DE LA PRISE EN CHARGE DU SINISTRE (AT/MP).....	17
I. LA REMISE EN CAUSE DE LA PRÉSUMPTION D'IMPUTABILITÉ PROFESSIONNELLE.....	23
II. L'ACTION RÉCURSIVE DE LA CPAM : LA LIMITE DE L'EXCLUSION DES PRESTATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE SUR LES ÉLÉMENTS DE TARIFICATION AT/MP.....	69
CHAPITRE II	
LA PROCÉDURE DE RECONNAISSANCE DE LA FAUTE INEXCUSABLE.....	79
I. LES FINS DE NON-RECEVOIR.....	81
II. LA PROCÉDURE DE RECONNAISSANCE DE LA FAUTE INEXCUSABLE.....	94
CHAPITRE III	
LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE LA FAUTE INEXCUSABLE.....	105
I. LA CONSCIENCE DU DANGER OU LA CAPACITÉ D'ANTICIPATION DE L'EMPLOYEUR.....	108
II. LA PREUVE D'UNE PRÉVENTION EFFICIENTE.....	131
CHAPITRE IV	
LA DÉFENSE DE L'EMPLOYEUR LORS DE LA LIQUIDATION DES PRÉJUDICES DU SALARIÉ.....	145
I. LES MODALITÉS D'ORGANISATION DE L'EXPERTISE MÉDICALE.....	148
II. LES PRÉJUDICES INDEMNISÉS FORFAITAIREMENT.....	150

III. LES PRÉJUDICES PROPRES À L'ACTION EN FAUTE INEXCUSABLE	153
IV. L'INDEMNISATION DES AYANTS DROIT ET ACTION SUCCESSORALE	158
V. LA COUVERTURE ASSURANTIELLE DU RISQUE « FAUTE INEXCUSABLE »	159
VI. L'INCIDENCE D'UN PARTAGE DE RESPONSABILITÉ	161
CHAPITRE V	
LE SORT DE LA CRÉANCE INDEMNITAIRE	163
I. LE MÉCANISME INDEMNITAIRE ET L'ACTION SUBROGATOIRE DE LA CPAM	165
II. TRANSFERT DE PASSIF ET CESSION D'ENTREPRISE	169
CONCLUSION	175
ANNEXES	178
Table	187